

Litige avec sfr - neuf box

Par nath5568, le 27/04/2010 à 11:36

Bonjour,

J'ai résilié mon contrat chez SFR en octobre 2009 et retourné tout le matériel en novembre 2009 avec preuve de dépôt à la poste.

SFR a voulu me prélever 150 euros pour non restitution du décodeur déjà envoyé. Après plusieurs lettres recommandées et blocage du prélèvement des 150 euros, SFR m'a mis en recouvrement auprès d'une société.

Je ne sais pas quoi faire car tout le matériel a bien été retourné et je ne leur doit rien. Que puis-je faire ?

Par Coco, le 29/04/2010 à 18:19

Bonjour,

Je suis exactement dans le même cas que vous. La société de recouvrement m'a contacté (lettres, téléphone) et m'a ordonné de payer sous peine de mise en oeuvre de frais d'huissier d'un montant de 376€!!! en plus, bien entendu, des 210€ (frais de matériel soit disant "non rendu" mais dont j'ai la preuve d'envoi et reliquat de facture et frais de résiliation) Suite à cette intimidation, et n'étant pas sûre d'avoir envoyé le matériel dans les délais impartis (j'ai reçu les étiquettes de retour plus d'une semaine après ma date de résiliation, mais je n'en ai pas la preuve, j'ai jeté le papier une fois les étiquettes décollées...), j'ai payé par internet les 210€ à la société de recouvrement.

Mais je viens de lire sur un forum que les frais de recouvrement (15e dans mon cas) n'étaient de toute manière pas à payer par moi, bref je me suis faite avoir!

qu'est-ce que je peux réclamer à neuf/sfr? comment faire, puisque j'ai effectivement renvoyé le matériel, mais hors délais impartis dû à une erreur de leur part....que je ne peux pas

prouver malheureusement...) je suis dans le flou complet! Merci de votre aide!

Par jenny18, le 29/04/2010 à 22:49

j ai eu ce problème, il me réclamait une facture que je ne leur devais pas. et on mis une 10 ene de jour a m envoyer ces bons suite a ma résiliation. Je les ai appeler, il m'ont renvoyé les étiquettes et m on rembourse (je ne sais pas quoi d ailleurs , vu que je n'avais rien payé) 160e. Faut croire que j ai eu de la chance. Je vous conseille le service des consommateur (3939) ils m'ont souvent aidé dans mes litiges quotidiens.

Par Ihuitema, le 02/06/2010 à 13:56

Bonjour,

Je suis dans la même situation que vous. Après résiliation de mon contrat chez Sfr Neuf Box, j'ai renvoyé le matériel et ils veulent me prélever 150 euros pour non restitution du matériel. Je viens de demander à ma banque de bloquer le prélèvement.

Comment votre histoire s'est terminée?

En vous remerciant d'avance.

Bien cordialement

Par JULIA, le 05/06/2010 à 15:41

Bonjour,

Idem je viens de résilier neuf box de sfr. Le matériel a été retourné dans les délais et malgré cela ils me facturent ce matériel + évidemment les frais de résiliation soit 233 euro. Ma banque a bloqué les prélèvements suite à mon appel, j'ai envoyé les preuves de retour à sfr en leur demandant de m'éditer une nouvelle facture (je ne leur dois que 23 euro) et que je les réglerai par chèque.

Bloquer les prélèvements c'est la première chose à faire, ensuite lettre recommandée avec les preuves de retour. Il faut attendre.

Je pense que le prélèvement bloqué va les agacer et qu'ils vont commencer à m'intimider ! (après le 10 juin date de prélèvement prévu) j'espère recevoir une réponse à ma lettre recommandée.

Il y a encore la possibilité d'écrire au service consommateurs sfr à la défense. De toutes les façons si ils ne veulent rien comprendre ils mettent le dossier entre les mains de leur société

de recouvrement qui envoie des courriers simple en se faisant passer pour des huissiers de justice. Surtout ne pas céder, toujours dialoguer par courrier ou téléphone (les envois de la société de recouvrement ne sont pas envoyés en recommandé et n'ont aucune valeur)

J'attend et je monte un dossier avec tous les courriers bien décidée à ne pas me laisser faire étant de bonne foi.

Par juliebour, le 07/06/2010 à 13:10

Bonjour

Je suis étudiante en science politique et je travail sur les problème lié à la consommation. je cherche à faire des entretiens pour mon mémoire. J'ai beaucoup de difficultés à trouver des personnes acceptant de le faire, Je laisse mon adresse mail si quelqu'un accepte de faire un entretien téléphonique avec moi.

Merci d'avance

Julie Bourgine jbourgine@hotmail.fr

Par audit, le 05/08/2013 à 10:46

bonjour mon problème SFR me réclame du matériels rendu que doige faire